

Golf de L'Etang-Salé : sauver la forêt

Dans un courrier du 7 avril vous (monsieur L. F.) affirmez que la « *délibération en date du 28 décembre 2005 du conseil municipal de L'Etang-Salé relative à la révision simplifiée du PLU en vue de réaliser l'extension du golf... a suscité l'incompréhension d'une minorité de certaines personnes* ». Sur quels éléments objectifs est fondée une telle affirmation ? Vous conseillez à M. le Maire de « *ne pas s'arrêter à quelques irréductibles qui ne connaissent rien à la politique de développement d'une ville, notamment sur les plans de l'économie, du tourisme, aussi de recherche permanente d'emplois pour les administrés de la commune* ». Vous n'ignorez pourtant pas que la décision du maire est l'émanation d'une réflexion de l'ensemble des conseillers municipaux [...]. Je vous remercie d'attirer mon attention sur ma propre « *ignorance sur la destruction d'une partie de ce patrimoine désert-*

tique, d'où plus rien ne pousse à cause de troupeaux de bœufs et de cabris ». Je vous promets d'y remédier [...] On peut aussi s'interroger sur cet état désertique. La forêt est gérée par l'ONF qui, par ailleurs est capable de réalisations remarquables en terme de reboisement, avec les moyens d'irrigation modernes, même dans des zones arides. Les décideurs responsables de ce domaine n'ont-ils pas laissé, à dessein, cette zone dans un état désertique ? Ceux qui ont placé cette partie de L'Etang-Salé sous la servitude d'espace boisé à protéger ont dû agir avec beaucoup de légèreté puisque ceux-là mêmes s'obstinent à défaire, avec pas moins de légèreté, ce qui a été décidé.

Vous m'interpellez sur les accidents avérés provoqués par la divagation des animaux, les risques qu'ils font courir aux usagers [...] Ils existent depuis des décennies. Ce constat met en lumière la défaillance des pouvoirs publics chargés d'assurer

cette sécurité. On a très longtemps éludé le problème et on peut déplorer que l'occupation illégale de la forêt par quelques éleveurs ne soient instrumentalisée pour faire avaler une décision dont la pertinence reste à prouver. On peut aussi regretter qu'il faille attendre qu'un projet soit lancé sur un espace boisé protégé pour qu'on s'occupe de quelques squatters et qu'aucune solution n'ait été proposée jusqu'à maintenant. Pensez vous un instant que l'association ACPEGES dont l'objectif est la conservation de cette forêt puisse cautionner et défendre les intérêts de ceux qui la détruisent ? Il serait peut-être plus approprié de savoir le sentiment de M. le Maire sur ces accidents et dangers. Par ailleurs, si cet espace désertique afflige votre regard, vous avez la possibilité d'interpeller le conseil général pour qu'il s'engage à aménager et entretenir les espaces boisés comme le prévoit la loi. Je vous remercie également des conseils

prodigués concernant le trajet du tram train dans une partie de la forêt. Sachez que nous n'avons pas attendu que M. LF se manifeste pour s'interroger sur ce projet. Je vous félicite aussi pour votre perspicacité en voyant « *à travers une pseudo association de la politique* » comme on peut voir dans le marc de café. Nous ne devons pas avoir la même conception de la politique. Si protéger un patrimoine qui a été arraché sans ménagement à nos ancêtres il y a 135 ans pour satisfaire quelques industriels, si faire ce que nos ancêtres qui portaient encore les oripeaux de l'esclavage n'ont pu faire dans les années 1870, si s'opposer à ce que notre patrimoine public actuel ne tombe entre les mains de quelques privés, si protéger la ruralité de l'Etang-Salé....c'est faire de la politique, alors oui on peut dire que c'est de la politique mais dans sa dimension la plus noble [...].

Jean-Paul Calteau
Président de l'ACPEGES